

### Mode de calcul du Quotient Familial (QF)

Revenu imposable divisé par 12, puis divisé par le nombre de parts.

| Quotient Familial<br>(Revenu imposable /12/nombre de parts) | Un enfant<br>Journée entière | ½ journée<br>(sans repas) |
|-------------------------------------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| 0 à 650€                                                    | 8 €/jour                     | 4 €/jour                  |
| 651 à 750€                                                  | 10 €/jour                    | 5 €/jour                  |
| 751€ à 1000€                                                | 12 €/jour                    | 6 €/jour                  |
| 1001€ à 1500€                                               | 15 €/jour                    | 8 €/jour                  |
| + de 1500€                                                  | 17 €/jour                    | 10 €/jour                 |

**Nouveau!**



La CAF des  
Pyrénées-Atlantiques  
accompagne  
financièrement  
notre structure  
(Prestation de Service,  
CTG,  
Aides à l'investissement)

- Possibilité d'accueil à la demi-journée avec repas, mais le tarif à la journée sera appliqué.
- L'aide aux temps libres (ATL) de la CAF (4€/jour ou 2€/½ journée) est déductible de ces tarifs pour les familles bénéficiaires (joindre le document ATL, depuis le 06 janvier 2020 l'ATL concerne les familles dont le quotient familial est < à 750 €).
- Familles nombreuses : ½ tarif à partir du 3<sup>ème</sup> enfant présent au C.L.S.H.

Pour les familles non domiciliées à Bassussarry, sous réserve de disponibilité de places, un supplément de 2€/jour sera appliqué aux tarifs ci-dessus.



# CENTRE DE LOISIRS DE BASSUSSARRY

## Les mercredis 2021-2022

Ouverture du mercredi 08 septembre 2021 au  
mercredi 29 juin 2022.



Afin de respecter les protocoles sanitaires en vigueur, voici les modalités d'accueil SPÉCIALES pour le centre de loisirs de Bassussarry les mercredis de 2021-2022 :

- Accueil à la journée ou à la demi-journée
- Horaires de 7h30 à 18h30
- Arrivée entre 7h30 et 9h30 dernier délai
- Départ pour la demi-journée du matin de 12h à 12h15
- Arrivée pour la demi journée après midi de 13h15 à 13h30
- Départ uniquement à partir de 17h jusqu'à 18h30
- TOUTE SORTIE EST DÉFINITIVE

**Des objectifs éducatifs** visant l'enfant dans son développement individuel et dans sa participation sociale.

**Des axes pédagogiques majeurs :** L'espace temps libre doit être l'occasion d'une vie sociale avec d'autres enfants et adultes. L'important n'est pas tellement l'activité mais surtout la façon dont les enfants la vivent. Le jeu a une fonction d'apprentissage. L'activité ludique sert de préparation à la vie. Elle aide à se construire physiquement, intellectuellement et socialement.

**Centre de Loisirs** - Allée de Bielle Nave – 64200 BASSUSSARRY

☎ 05.59.43.38.35

☎ 06.16.75.21.91

Site : [www.bassussarry.fr](http://www.bassussarry.fr)

Mail : [alsh@bassussarry.fr](mailto:alsh@bassussarry.fr)



Les demandes d'inscriptions se font **SEULEMENT** par MAIL.

## CE QU'IL FAUT FAIRE

- Remplir la fiche sanitaire et le dossier familial si cela n'a pas été fait cet été 2021 OU la réactualiser en venant la signer au bureau.
- Remplir le bulletin d'inscription pour la période concernée, à défaut en avoir fait la demande par mail à l'adresse [alsh@bassussarry.fr](mailto:alsh@bassussarry.fr)
- *LA FACTURE correspondant aux inscriptions devra être acquittée au plus tard le dernier jour de présence de l'enfant. Toute réservation non annulée avec au moins 48 HEURES D'AVANCE SERA FACTURÉE.*

➤ **Aucune réservation ne pourra être enregistrée si le dossier est incomplet.**



### Liste des pièces à fournir :

- Le dernier avis d'imposition ou de non imposition, et/ou la notification d'Aides aux Temps Libres CAF (si vous en bénéficiez)
- Une attestation d'assurance civile extrascolaire de votre enfant. (Sauf pour les enfants scolarisés à l'école de Bassussarry)
- La photocopie du carnet de santé à la page des vaccinations.
- Un justificatif de domicile



## CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le C.L.S.H. communal de Bassussarry fonctionne à l'année, et ouvre ses portes les mercredis, les petites et grandes vacances scolaires.

***Le Centre de Loisirs est fermé les samedis, dimanches et jours fériés ainsi que la dernière semaine d'Août et pendant les vacances de Noël.***

- ✓ Un cahier doit être rempli par les parents pour toute arrivée et départ de l'enfant au centre de loisirs.

 **ATTENTION :** Aucun enfant n'est autorisé à ARRIVER tout seul le matin, ni à PARTIR seul directement au portail le soir (même exceptionnellement, même avec un mot des parents).

- ✓ Une procuration est nécessaire et obligatoire à toute personne autre que les parents venant récupérer les enfants.



**Le Centre de Loisirs accueille en priorité les enfants domiciliés à Bassussarry, âgés de 3 à 14 ans.**

## LES HORAIRES

**De 7h30 à 18h30.**

Afin de respecter les protocoles sanitaires en vigueur, voici les modalités d'accueil pour le centre de loisirs de Bassussarry les mercredis de 2021-2022 :

- Accueil à la journée ou à la demi-journée
- Horaires de 7h30 à 18h30
- Arrivée entre 7h30 et 9h30 dernier délai
- Départ pour la demi-journée du matin de 12h à 12h15
- Arrivée pour la demi-journée après midi de 13h15 à 13h45
- Départ uniquement à partir de 17h jusqu'à 18h30
- **TOUTE SORTIE EST DÉFINITIVE**

○ Déroulement d'une journée classique :

- ❖ De 7h30 à 9h30 et de 17h00 à 18h30 : accueil échelonné et temps libre organisé
- ❖ De 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00 : activités.
- ❖ De 12h00 à 14h30 : repas et temps libre organisé.

**Les enfants sont pris en charge par des animateurs et des éducateurs sportifs diplômés.**

## LES ACTIVITES

**Le programme des activités mis en place par l'équipe d'animateurs, en référence aux projets éducatif et pédagogique du C.L.S.H. est affiché à la semaine.**

